

Flash FFAM N° 77 - 18 novembre 2008

Secrétariat - Rouffiac, 48000 SAINT-BAUZILE (Lozère)

Téléphone : 04 66 47 00 54 - Email : ffam@moulinsdefrance.org - Site web : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique¹ de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Les Flashs sont disponibles en ligne sur le site FFAM

<http://www.moulinsdefrance.org/ffam/flash.html>

Le mot de passe est le même que celui permettant le téléchargement des fiches techniques. Présidents d'association, pensez à le diffuser auprès des adhérents à jour de leur cotisation.

EDITORIAL

« *Agir avec prudence en veillant à ne pas dégrader l'existant, en recherchant un équilibre entre restauration des milieux et usages, entre écologie et activités humaines, en privilégiant la négociation entre l'ensemble des acteurs et une gestion par bassin versant adaptée au contexte local.* » Déclaration de l'ASTEE.

La participation à des commissions sur l'eau permet de mieux appréhender les cours d'eau et d'aider à comprendre certains fonctionnements hydrauliques qui, même quand on est riverain depuis très longtemps, ne tombent pas forcément sous le sens, mais dont la base est le **bon sens**. Ce bon sens qui a longtemps fait défaut à une administration arc-boutée sur des lois et règlements, semble refaire surface aussi bien à

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés !

l'ONEMA, que dans les DDAF, DIREN et Agences de l'eau. Des dialogues peuvent être entamés, permettant de concilier ce qui était inconciliable il y a quelques années. Les problèmes rencontrés par les propriétaires de moulins et que la FFAM aide à résoudre en donnent plusieurs exemples.

Nous ne préserverons les moulins qu'en leur rendant un usage économique, mais nous n'y arriverons que si leurs propriétaires et l'administration qui les a en charge réglementaire dialoguent. Ce qui aura le mérite de nous poser en acteurs directs et partenaires responsables. Ceci sous réserve que les antagonistes d'un dossier litigieux acceptent d'ébaucher eux-mêmes des tentatives de compromis, et surtout de faire en sorte de taire leurs différends devant des témoins institutionnels qui seraient susceptibles de profiter des circonstances. Sachant que tant qu'une affaire n'est pas jugée, il n'est pas envisageable de rendre compte de l'état du dossier, et que même jugée une affaire ne peut être divulguée publiquement qu'avec l'accord des parties.

Jean-Marie PI NGAULT

NOUVELLES DE LA FFAM

1. **Le bureau** s'est réuni le 25 octobre à Paris
2. **Le prochain CA** aura lieu le 6 décembre à Paris.
3. **La FFAM a participé au Salon du Patrimoine Culturel (Paris - 6 au 9 novembre)** où elle tenait un stand, www.patrimoineculturel.com, nombreux contacts autant avec le public qu'avec les autres exposants et les institutionnels, la FFAM avait dans ce Salon la place qui lui revient, parmi « les grands »
4. **La FFAM a participé au Congrès interrégional de Généalogie landaise** à Mont-de-Marsan les 18 et 19 octobre. Ce Congrès a permis des contacts interrégionaux entre associations d'amis des moulins des Landes, du Pays basque/Béarn, du Lot-et-Garonne, et la FFAM représentée par Annie

Bouchard et André Garrigues, respectivement présidente et secrétaire. Merci à Colette Lamothe d'Histoire et Généalogie landaises qui organisait cette manifestation et qui nous invitait.

CONGRES 2009 en Touraine du 1^{er} au 3 mai, réservez vos dates, places limitées

A Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), programme de base du vendredi après le déjeuner jusqu'au dimanche après le déjeuner, tarif de base 250 € hors options et hors prolongations - prolongation le lundi 4 pour ceux qui le souhaitent.

Accueil vendredi 1^{er} mai à Azay-le-Rideau à partir de 13h30, visite du musée Dufresne. En fin d'après-midi, salles de l'hôtel 3 tables rondes (questions juridiques, hydroélectricité, moulins à vent) simultanées avec débat (environ 1h30), présentation de l'association de Touraine et pot d'accueil avant le repas.

Samedi visite de moulins, avec déjeuner dans une cave. Le soir, conférence.

Dimanche matin 3 mai, Assemblée générale de la FFAM, pour les accompagnateurs visite du musée du Compagnonnage à Tours. Dimanche après-midi et lundi, visites des châteaux de Villandry et Chenonceau + 1 ou 2 moulins.

La Journée nationale des Moulins 2009

Elle aura lieu avec la Journée du Patrimoine de Pays le dimanche 14 juin sur le thème « Toits, tours, clochers, patrimoine en hauteur ». La réunion annuelle des délégués départementaux s'est déroulée le 7 novembre 2008 à Paris.

Juridique

La FFAM, l'ARF et CBA (Chutes du Bassin de l'Andelle) ont déposé auprès de Monsieur Borloo un Recours gracieux contre le Décret 2008-699 du 15 juillet sur l'obligation d'aménagement de passes à canoës sur certains cours d'eau, par l'intermédiaire du cabinet de Maître Rémy, avocat de la FFAM.

En liaison avec d'autres associations dont la liste n'est pas close -participation aux frais- (contacter Jean-Marie Pingault si vous souhaitez vous y associer), et compte tenu de la non-réponse à ce jour des services de M. Borloo, un recours en Conseil d'État devrait être déposé contre deux décrets parus en juillet 2008 ("Passes à Canoës" et "Partage du droit de pêche selon art L453-5 du Code de l'Environnement") par le biais du cabinet Boivin.

Revue Moulins de France 2009, Merci à tous pour votre collaboration.. !

Les responsables d'associations ont reçu ou vont recevoir la liste de leurs adhérents abonnés à la revue pour 2008, extraite du listing de routage du numéro d'octobre (les abonnés signalés postérieurement au 1^{er} octobre peuvent ne pas figurer sur cette liste qui est celle utilisée pour le routage, ils ont néanmoins reçu les 4 n° parus en 2008 par courrier postal)

Vous êtes invités à **vérifier cette liste**, et l'actualiser pour le routage du n° de janvier 2009 (signaler les changements d'adresse ou adresses erronées, les nouveaux abonnés éventuels, les renoncations d'abonnements dont vous auriez connaissance).

Les associations doivent veiller à signaler à leurs adhérents domiciliés hors de France métropolitaine le montant du supplément pour les expéditions hors de France métropolitaine. La gestion des abonnements couplés à l'adhésion à l'association est le seul moyen efficace d'une part d'assurer le renouvellement des abonnements (les membres des associations ne recevant pas d'appel à réabonnement par la FFAM), d'autre part de promouvoir la revue. La revue est en outre un excellent outil de promotion de l'association...

Rappel le tarif préférentiel en faveur des membres FFAM pour les abonnements souscrits pour 2009 a été maintenu à 17€ (15,50€ pour les renouvellements signalés à la FFAM avant le 31 mars). Le tarif pour les non-adhérents passe à 25€ (23,50€ jusqu'au 31 mars).

Les responsables d'associations ont également reçu **l'appel à cotisation FFAM pour 2009** afin que présidents et trésoriers soient en mesure de budgéter cette ligne de charges pour 2009. Le trésorier et le secrétaire de la FFAM, bénévoles comme vous, vous sauront gré de bien vouloir verser ces cotisations dès le début du mois de janvier. Notez bien qu'il n'est pas nécessaire d'attendre votre AG puisque la base de calcul est le nombre d'adhérents ayant cotisé à votre association en 2008.

Participez à l'épopée ! Certaines associations n'ont toujours pas renvoyé leur historique...

"Cette étude fera référence quant à l'histoire du mouvement de sauvegarde des moulins en France, ne vous en excluez pas par négligence"

Il est rappelé aux associations qui n'ont pas répondu à la demande d'envoi d'un historique de leur association qu'à défaut de la réception d'un texte (une page, de préférence sous word) très rapidement, elles seront simplement citées, sans aucun développement de leur historique.

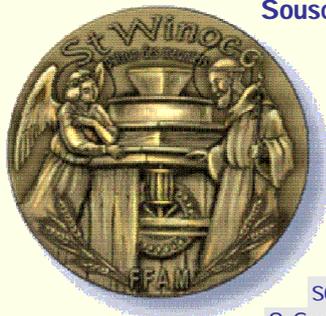
Pensez également à nous faire parvenir la liste détaillée des associations locales membres de votre association régionale ou départementale (avec éventuellement quelques mots sur leur objectif), ainsi qu'une biographie des personnalités marquantes de l'association (président fondateur, etc.) = ceci est valable pour tous ceux qui ont déjà envoyé leur historique et qui sont invités à compléter le cas échéant...

Dans le cadre de cette étude sur l'historique du mouvement de sauvegarde des moulins en France, nous souhaitons en effet faire connaître les personnes qui ont été particulièrement actives pour la préservation des moulins en leur région. Nous invitons donc tous les présidents ou secrétaires à nous communiquer une courte biographie du président fondateur de leur association (Nom, prénom, fonctions, année de naissance, profession, etc), ainsi que la description des principales actions (locales et/ou fédérales) de l'association, etc.

Pour plus d'informations s'adresser à André Coutard, rédacteur de la FFAM andre.coutard@wanadoo.fr

PUBLICATIONS DE LA FFAM

Souscription de la médaille « saint Winoc » patron des meuniers



A l'occasion du congrès 2009 en Touraine, la FFAM va renouer avec une tradition qui a toujours connu un grand succès. Elle va procéder à la frappe d'une 4e médaille, cette fois en l'honneur de saint Winoc, patron des meuniers du Nord, de Flandre et de différentes régions de France dont la Bretagne.

Un cadeau de prestige que les Amis des Moulins aimeront posséder, ajouter à leur collection, ou offrir à un ami.

Au prix de 35 euros l'unité jusqu'au 15 mars 2009, soit durant la période de souscription (40 euros l'unité, après le 15 mars 2009. A retirer lors du congrès ou Port 8 € pour envoi en recommandé (étranger nous consulter)).

Vous pouvez transmettre ce lien <http://www.moulinsdefrance.org/Souscription.pdf> à vos adhérents, le diffuser par voie papier lors de vos manifestations, et le reproduire dans vos publications, l'intégrer sur votre propre site web...

Les timbres « édition spéciale congrès FFAM 2008 » Quelques planches (10 timbres affranchissement tarif normal 20g à validité permanente) sont encore disponibles à la vente au prix de € 11 la planche hors port. Cette opération sera renouvelée pour les congrès futurs (congrès anciens sur réservation).

Rappel : Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires), liste et tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org



Nouveauté sur le site Internet de la FFAM : bouton présentation FFAM. A utiliser lors de vos réunions, conférences, etc. www.moulinsdefrance.org

Par ailleurs nous pouvons mettre à la disposition des associations qui le désirent quelques outils d'animation, de complétion ou d'enrichissement de vos propres pages web en divers format de fichiers.

S'adresser à secretariat@moulinsdefrance.org en précisant votre demande. Boutons, liens, clip, Mini vidéo, animations, animations sonores, photos, graphes et graphismes... Les archives de la FFAM s'enrichissent au fil des ans. Il serait dommage que vous n'en profitiez pas.

PARTENAIRES

Concours *Nos moulins ont de l'avenir*, Fondation du Patrimoine, Edition 2009

Le Concours "Nos Moulins ont de l'Avenir" organisé par la FFAM, la FDMF et soutenu par la Fondation du Patrimoine sera reconduit pour 2009. Une réunion de travail (bilan 2008, organisation 2009) a eu lieu le jeudi 6 novembre au Salon du Patrimoine culturel. Date limite de dépôt des candidatures 1er mai 2009, le dossier d'inscription version 2009 sera téléchargeable ou disponible au secrétariat d'ici quelques semaines.

L'Association des Journalistes du patrimoine rassemble des professionnels concernés par les patrimoines en France et en Europe. La FFAM vient d'adhérer comme membre associé <http://www.journalistes-patrimoine.org/>

Fondée en 1905, **l'ASTEE** (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) est une association qui regroupe des personnes, ou représentants de services institutionnels ou commerciaux, ayant l'eau comme centre d'intérêt ou d'activité. Cette instance, qui mène des réflexions sur les différents aspects liés à la gestion de l'eau, constitue un carrefour privilégié d'échanges d'informations techniques,

scientifiques et administratives. Cet éventail très large permet la mise en commun de savoirs et d'expériences très diverses et de confronter toutes les opinions sur un même sujet. La FFAM en est devenue membre depuis un an. Directeur François Mauvais, <http://www.astee.org/>

Les moulins, les meuniers et la généalogie Allez découvrir des bases de données sur les meuniers sur ces sites <http://meuniers.discutforum.com/> et <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genea-Meuniers/>

LECTURES

Les moulins de la mannée de Lille, de Jean Bruggeman, en souscription

Après l'ouvrage sur les moulins de Lille, voici les moulins sur lesquels l'hôpital Comtesse avait droit d'eau et de vent. Une première partie termine le chapitre sur les droits et privilèges de l'hôpital. Il est suivi d'un très intéressant chapitre sur le droit de mouture, salaire que le meunier pouvait percevoir. Et plusieurs statistiques, de l'an 2, de l'an 12, de 1844 concernant les moulins à huile, et de 1916-1917. La deuxième partie concerne l'historique des moulins à eau et à vent des 44 communes, depuis leur origine jusqu'à leur disparition, soit 285 moulins. Il est illustré de magnifiques photographies de moulins à vent datant d'avant 1914 pour la plupart, et de nombreux plans de situation, en noir et en couleur, anciens et récents. 512 pages au format A4, couverture cartonnée toilée avec jaquette quadrichromie. Un 3e volume sur les moulins anciens et actuels de Villeneuve d'Ascq est prévu pour décembre 2009. Il sera vendu en souscription au prix de 55 €. Prix valable jusqu'au 15 décembre 2008. Après cette date son prix sera de 70 €. Frais d'envoi en sus. Contact jeanbruggeman@nordnet.fr

« **MOYEN ÂGE** » **F. de Lannoy**, *Les moulins à vent*, in: *Moyen Âge*, Éditions Heimdal à Bayeux, n° 67, nov. Déc 2008, nombreuses illustrations.

Le Bassin de la Vallière - ses cours d'eau, ses moulins et leurs meuniers, Par Jean Brayard

Les moulins et autres usines hydrauliques ont joué un rôle essentiel dans l'économie rurale jusqu'au milieu du XXe siècle. La Vallière en comptait plus d'une centaine. Cette belle rivière qui prend sa source dans le Revermont serpente ensuite lentement à travers les prairies de Bresse avant de se jeter dans le Soinan, près de Louhans. Ce livre ne se contente pas de faire l'inventaire des usines hydrauliques, il nous fait aussi

découvrir la rivière, sa flore, la faune qu'elle héberge, ses crues fertilisantes ou dévastatrices. Il nous fait ensuite pénétrer dans un moulin, nous faisons connaissance avec le meunier, sa vie quotidienne, sa notoriété au sein du village, la complexité de sa profession, ses dangers. Après la lecture de cet ouvrage, nous portons un autre regard sur nos anciens moulins, en ruines ou transformés en résidences secondaires.

Jean Brayard, meunier au moulin de Chantemerle à Sagy pendant plus de 20 ans, avait, mieux que quiconque, toutes les compétences pour traiter ce sujet dans son ensemble : « *Pendant plus de 20 ans, j'ai travaillé dans les courants d'air, respiré les poussières de farine. Ce métier m'a pourtant passionné. Je garde en mémoire l'odeur si agréable des céréales écrasées et le souvenir ému des longues et épuisantes journées rythmées par le tic-tac du moulin.* »

Prix : 25 € + 5,70 € de frais de port. Chez l'auteur Jean Brayard, le Bourg 71580 SAGY Tél : 03 85 740 146.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS² reçus par la Fédération

Moulins d'Hier et d'aujourd'hui, bulletin de l'Association des Amis des moulins Pyrénées centrales, n° 29, septembre 2008

Compte-rendu de l'AG. Journée des Moulins. Fiches techniques. Visite des moulins.

Amis des Moulins du Cher - N° 11, août 2008.

Assemblée générale du 02/02/08. Au revoir Guy. Le SDAGE. Le moulin à vent de Préalix. Visite du 12/04/08. La journée du 12/04/08.

MOULINS ET RIVIERES de la Sarthe N° 71 - octobre 2008 Revue pour l'étude et la sauvegarde des moulins & rivières de la Sarthe

Nouvelles du trimestre. La saga des meuniers Trottin, 100 ans au moulin des Noyers. Enfin reconnu par l'administration. L'écologie et l'imposture, par Franck Cosset. Les écourrués, comment ça marche ? Les écourrués du Loir. Fête du blé et du pain au moulin de Rotrou, Vaas. A Sainte-Jamme les poissons auront leur

² Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin !

échelle. Le nouveau moulin de Fillé, par J-Y Stéphan. L'architecte des bâtiments de France visite le moulin de Mervé. Revue de Presse.

Le Lien des Amis des Moulins de Lot-et-Garonne, n° 19, 07/07/2008

Le mot du Président Michel Pierre. Le Moulin rouge du Paravis. Journées des moulins. Découvertes et visites. Nos peines, nos joies. Moulins à découvrir, une merveille ignorée (roue hydraulique à Laroque Timbaut). Les Moulins et le progrès, une erreur ; le pain blanc. Histoires de meuniers, Lo molin del Traoucar. Annonces.

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°46, octobre 2008

Editorial par Robert Haligon. Rivières, un état écologique par Michel Campenon. CR du CA de juin. Journée des moulins 2008. Lettre de réponse de Guy Fradin AESN. CR Commission géographique du 4 juin 2008. Brevet d'invention (fabriquer de l'hydrogène dans un moulin).

La vie des moulins du Quercy n° 47, octobre 2008

Edito, une nouvelle équipe à votre service, par Roland Agrech. Voyage en Provence de novembre 2007. Les moulins à eau méditerranéens par René Pezet. Pleins feux sur nos activités. Activités publiques : Journées Nature région Midi-Pyrénées ; Journées des moulins et du Patrimoine de Pays du 15 juin 2008. Nos missions. CR de l'AG du 24 mai à Valence d'Agen. Composition du Conseil d'Administration. Infos, par Jean Rogier (extraits de TIMS). « L'eau, c'est la vie - Donnez-nous votre avis », extrait du Flash, par JM Pingault. Nouvelles de la FFAM. Dernières parutions, Agenda. Le mot du Président.

Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n° 22, octobre 2008

Le mot du Président, J.-Cl. Lainé. Décret du 15 juillet 2008 sur la nécessité d'adapter des passes à canoë. Rallye touristique. Fiche FFAM "Gérer l'énergie hydraulique". Orage sur Chalandray, chez Jeanine Devautour. Trois petits cochons au moulin de Surin. Semailles, moissons et grains, un florilège d'expressions.



ATTENTION : ADRESSE DE NOTRE SECRÉTARIAT

Prenez bien note de l'adresse actuelle de notre secrétariat :

André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint Bazile

Les courriers adressés aux anciennes adresses en Haute-Savoie risquent de ne plus nous parvenir !

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant, il convient de consulter la carte de France sur

<http://www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf>

Pensez à nous signaler tout changement dans vos coordonnées ou toute erreur éventuelle, merci.

